



**CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

**STATEMENT BY MR. JIM WRIGHT
POLITICAL DIRECTOR AND ASSISTANT DEPUTY MINISTER,
INTERNATIONAL SECURITY BRANCH**

**TO THE
2005 NUCLEAR NON-PROLIFERATION TREATY REVIEW CONFERENCE**

NEW YORK, 2 MAY 2005



**DÉCLARATION DE M. JIM WRIGHT
DIRECTEUR POLITIQUE ET SOUS-MINISTRE ADJOINT,
SECTEUR DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE**

**AUPRÈS DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES AU TRAITÉ SUR LA NON-
PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES
CHARGÉE D'EXAMINER LE TRAITÉ EN 2005.**

NEW YORK, LE 2 MAI 2005

Thank you, Mr. President.

Ten years after the NPT's indefinite extension, the outcome of this Review Conference will set the future direction of the Treaty. This Conference is a vital opportunity to underline the NPT's continuing relevance, to uphold the 1995 bargain of "permanence with accountability", to build on the success of the 2000 Review Conference, to respond effectively to the serious challenges that have arisen since then and to chart the Treaty's future course.

Our task here is to ensure the NPT's continuing authority and effectiveness, while maintaining the balance reflected in the "grand bargain" of its three core components, which are inseparable and mutually reinforcing. My intention today is to highlight some key issues and convey a sense of our priorities.

First, Canada wants a substantive and balanced outcome from this Review Conference, one that advances the Treaty's objectives in each of the three main pillars.

On nuclear disarmament, we want to see the practical implementation of commitments already accepted. The 13 Steps remain an objective benchmark against which to assess progress towards the elimination of nuclear weapons. We will put forward a number of proposals in this regard. We also recognize that action is required pursuant to other engagements undertaken in 2000, such as agreement to begin discussions to codify Negative Security Assurances, to reinforce or create new Nuclear Weapon Free Zones, and to broaden support for cooperative threat reduction activities, such as the Global Partnership, in which Canada and 21 other countries are actively engaged.

Progress on nuclear disarmament has been compromised by the protracted impasse in the Conference on Disarmament. The specific assignments given it by the NPT's 2000 Review Conference, namely to negotiate a Fissile Material Cut-Off Treaty and to establish a subsidiary body on nuclear disarmament remain unfulfilled. All capitals should realize that agreement on a CD Program of Work will benefit everyone's security interests. Canada calls on all CD members to demonstrate the necessary flexibility and political will to get the Conference back to work.

I want to highlight an issue that has long been of great interest to Canada, the entry-into-force of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty. Canada has expended considerable effort to encourage all states not yet party, particularly those whose ratification is required for its entry-into-force, to take this step. I reiterate this call here. Why not close the door definitively to entry level proliferation and put a cap on vertical proliferation at the same time?

Since the last Review Conference, nuclear proliferation, both horizontal and vertical, has been another significant focus of concern. We should not simply continue to lament this state of affairs, however, but agree to take corrective action.

There is much that NPT States Parties can do to reinforce existing commitments and to address new concerns. Canada has a longstanding commitment to strengthened international efforts to ensure that weapons of mass destruction, including nuclear weapons, do not spread to states or terrorists prepared to use them under any circumstances. Recent revelations about nuclear trafficking networks underscore the growing commercial dimension of proliferation, a serious challenge to the international non-proliferation regime.

It is long overdue for all States Party to come into compliance with the requirements of Treaty membership by bringing into force a safeguards agreement with the International Atomic Energy Agency (IAEA). Thirty-nine States Party still have not met this basic requirement - a compliance failure and verification vulnerability that must be remedied. To more effectively promote compliance, Canada calls on this Review Conference to recognize that a comprehensive safeguards agreement together with an Additional Protocol constitute the NPT safeguards standard pursuant to Article III of the Treaty. Given the type of proliferation activity we have witnessed in the past five years, we can do no less.

Sustaining the confidence in the Treaty also requires that we ensure that the peaceful uses of nuclear energy and nuclear technology in no way contribute to proliferation of nuclear weapons. As a result of recent experience, it is incumbent on this Review Conference to clarify the relationship between various obligations under the Treaty. It should be clearly established that States Parties' rights to use nuclear energy for peaceful purposes under Article IV are not absolute, but rather conditioned by the obligations in Articles I, II and III. That is, rights are balanced by obligations, for both supplier and recipient states, as well as for those who develop nuclear capacities indigenously. Canada can speak with some authority on this as a country which itself benefits greatly from the peaceful uses of nuclear energy and is active in nuclear cooperation internationally.

Mr. President, this Review Conference is taking place after several recent major shocks to its authority and integrity. The DPRK demonstrated its complete disregard for nuclear non-proliferation and disarmament objectives by its withdrawal from the NPT. The DPRK's recent assertion that it now possesses nuclear weapons, together with its reluctance to re-engage in the Six Party Talks, underlines the grave risk to regional and international peace and security posed by the DPRK's nuclear programme. We call upon the DPRK to return to the NPT, to dismantle its nuclear weapons programme in a complete, verifiable and irreversible manner and to accept comprehensive IAEA safeguards on its nuclear programs. Iran's extensive past undeclared nuclear activities, together with its efforts to acquire the full nuclear fuel cycle, have resulted in deep concerns that it is seeking to develop a nuclear weapons capability contrary to its nuclear non-proliferation and disarmament commitments. Permanent cessation of Iran's uranium enrichment and other proliferation sensitive activities is the only objective guarantee of the peaceful nature of Iran's nuclear programme.

The NPT is a near-universal legal instrument, which embodies a universal norm. Canada calls upon the three States which have yet to adhere to the Treaty – India, Israel and Pakistan – to accede to it as non-nuclear-weapon States. The abandonment of nuclear weapon programmes, especially by those States that operate unsafeguarded nuclear facilities and have not yet acceded to the Treaty, would be a major contribution to strengthening peace and security at international and regional levels.

Mr. President, in addition to making real progress in each of the three pillars and to strive for full universality, a key Canadian objective for the Review Conference is to enhance the NPT's overall credibility and effectiveness. "Permanence with accountability" was at the heart of the Treaty's indefinite extension in 1995 and is complementary to the grand bargain of its inception. In Canada's view, it is time for States Parties to the NPT to adapt to circumstances and to modify how we do business. We have come to the realization that the Strengthened Review Process, however valuable in the past decade, is no longer sufficient to nurture our Treaty and promote the full implementation we all seek. More sustained attention is required, as well as greater opportunity for States Parties to discuss and promote implementation, to express their views on critical issues affecting the Treaty's health and authority and to take decisions on pressing matters. It is no longer adequate to do this only once every five years. The existing preparatory process, with its inherent limitations, fails to provide for an annual forum worthy of this Treaty and our collective interests in it.

Hence, our proposal to have the NPT membership adopt a new arrangement for its meetings within the existing time envelope we currently devote to the Treaty's gatherings. We propose an annual one week Meeting of States Parties, to provide us with a regular policy forum, a feature now standard in the operation of most other treaties in the disarmament field. Our proposal would retain the necessary time for preparing the Review Conferences.

Recent experiences have demonstrated that States Parties also require a rapid reaction capacity, the ability to come together and take necessary action in cases of extraordinary circumstances involving threats to the Treaty, its norms and its authority, such as an announcement of withdrawal. The outside world expects no less of us. The ability to call such meetings would be vested in a standing bureau. This rapid reaction capability would not detract from the mandate of the IAEA nor the role of the UN Security Council, but rather be complementary to any action by these bodies, conveying the strongest possible messages on behalf of the Treaty's members.

Mr. President, an NPT that is strong and credible overall is a sine qua non for its effectiveness and to maintain its benefits. Now is the time for preventive maintenance.

Mr. President, every State Party represented in this room can take one

simple step to realize the “permanence with accountability” concept. In this review process, Canada has been advocating a system of regular reports by all States Parties to each meeting, which we believe should become a permanent feature of our operations. Reporting is something we can all do, nuclear-weapon state and non nuclear-weapon state alike. Our proposal on reporting is firmly rooted in Step 12 of the 13 Steps, but it also goes further. Based on the intertwined nature of the three pillars and our conviction that all States Parties are responsible for promoting the implementation of the entire Treaty, we propose that reports cover all articles of the NPT and related obligations. This would provide States Parties with regular information on the implementation of the Treaty and the commitments accepted pursuant to it. A “culture of reporting” is already emerging, and is showing its value. Transparency makes an essential contribution to confidence-building, and we need to restore confidence in the NPT community.

Finally, Canada welcomes enhanced participation by all levels of civil society in the work of the NPT, and recognises the contribution that they can and do make to international efforts on nuclear non-proliferation and disarmament. Together with others, we will be developing language to give proper expression to this factor in the Conference’s eventual decisions.

Mr. President, the NPT Review Conference faces myriad challenges and often widely differing views on these issues. But this is not a recipe for pessimism or for lack of ambition. On the contrary, it is a call for each of us, each State Party, to make a dedicated and determined effort, and to display the political will and flexibility necessary to arrive at a strong and balanced outcome that will reinforce this core Treaty at a time of need. The citizens of the world expect no less of us.

Thank you.

Merci Monsieur le Président.

Dix ans après la prolongation du TNP pour une période indéfinie, l'issue de la présente Conférence d'examen établira son orientation future. Cette Conférence est une occasion unique de faire ressortir le fait que le TNP demeure pertinent, de maintenir l'entente de 1995 en ce qui concerne la « permanence avec responsabilisation », de tirer profit du succès de la Conférence d'examen de 2000, de relever efficacement les graves défis qui ont surgi depuis et tracer l'avenir du Traité.

Notre tâche commune est de garantir le maintien de l'autorité et de l'efficacité du TNP, tout en conservant l'équilibre établi au titre des trois grands principes qu'il sous-tend, qui sont indissociables et se renforcent mutuellement. Mon propos ici est de faire ressortir certains des grands enjeux tout en donnant un aperçu de nos priorités.

Tout d'abord, le Canada souhaite que la Conférence d'examen aboutisse à des résultats équilibrés et importants, qui vont dans le sens des objectifs du Traité dans chacun des trois grands piliers.

En ce qui a trait au désarmement nucléaire, nous souhaitons la mise en œuvre concrète des engagements déjà acceptés. Les 13 étapes demeurent un objectif repère contre lequel évaluer les progrès vers l'élimination des armes nucléaires. Nous présenterons à cet égard un certain nombre de propositions. Nous reconnaissons en outre qu'il faut agir conformément aux autres engagements pris en 2000, notamment l'accord pour amorcer des discussions afin de codifier les garanties négatives de sécurité, de renforcer les zones exemptes d'armes nucléaires et d'en créer de nouvelles, ainsi que d'élargir l'appui aux activités concertées de réduction des menaces, par exemple le Partenariat mondial, dans lequel le Canada et 21 autres pays se sont activement engagés.

Les progrès en matière de désarmement nucléaire ont été contrés par l'impasse dans laquelle est demeurée la Conférence du désarmement (CD), et qui l'a empêchée de remplir les tâches précises qui lui avaient été confiées par la Conférence d'examen de 2000 du TNP, à savoir négocier un Traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles (FMCT) et établir un organe subsidiaire sur le désarmement nucléaire. Il faudra que les capitales se joignent en rendre compte que l'entente sur un programme de travail de la CD sera plus bénéfique pour la sécurité de tous pays. Le Canada appelle à tous les États membres de la CD de démontrer de la souplesse et de la volonté politique nécessaires pour rendre à la Conférence sa capacité d'accomplir sa tâche.

J'aimerais en aborder une question à laquelle le Canada tient vivement depuis longtemps, soit l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN). Le Canada a déployé de vastes efforts afin d'encourager tous les États non encore parties, notamment ceux dont la ratification est requise pour son entrée en vigueur, à ratifier le Traité. Je lance à nouveau cet appel devant cette assemblée. Pourquoi ne pas fermer définitivement la porte d'entrée à la prolifération et, en même temps, empêcher la prolifération verticale?

Depuis la dernière Conférence d'examen, la prolifération nucléaire, tant horizontale que verticale, a été une autre source de vives inquiétudes. Cet état des choses est regrettable, mais il serait stérile d'en rester à ce constat : nous devons nous mettre d'accord et prendre des mesures correctives. Les États parties au TNP peuvent faire beaucoup pour raffermir les engagements actuels et relever les nouveaux défis. Le Canada a un engagement de longue date aux efforts internationaux renforcés pour s'assurer que les armes de destruction massive, y compris les armes nucléaires, ne se répandent pas aux États ni aux terroristes qui seraient prêts à s'en servir dans n'importe quelle circonstance. Les révélations récentes au sujet de réseaux de trafic nucléaire montrent bien la dimension commerciale croissante de la prolifération, un défi sérieux au régime international de la non-prolifération.

Il y a longtemps que tous les États parties auraient dû se conformer aux exigences d'adhésion au Traité par la conclusion d'accords de garanties avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Nous constatons que 39 États parties n'ont pas encore satisfait à cette exigence fondamentale : c'est une non-conformité, et une vulnérabilité des vérifications qui doit être remédié. De façon à favoriser plus efficacement la conformité, le Canada demande à la Conférence d'examen de reconnaître qu'un accord global de garanties et un Protocole additionnel constituent la norme de garanties du TNP en application de l'article III du Traité. Compte tenu des types d'activités de prolifération que nous avons constatés ces cinq dernières années, nous ne saurions faire moins.

Pour maintenir la confiance dans le Traité, nous devons également veiller à ce que les utilisations pacifiques de l'énergie et de la technologie nucléaires ne puissent en aucune façon favoriser la prolifération des armes nucléaires. Par suite des expériences récentes, il incombe à la Conférence d'examen de préciser les rapports entre les diverses obligations en vertu du Traité. Il devrait être clairement établi que le droit des États parties d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques en vertu de l'article IV n'est pas absolu, mais conditionnel au respect des obligations énoncées aux articles I, II et III, ce qui revient à dire que ce droit est pondéré par des obligations, tant pour les fournisseurs que pour les États bénéficiaires, de même que pour ceux qui se dotent de leur propre capacité nucléaire. Le Canada peut parler d'autorité à ce titre, en tant que pays qui bénéficie lui-même grandement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et qui est actif dans le domaine de la coopération internationale en matières nucléaires.

Monsieur le Président, la présente Conférence d'examen se tient après que son autorité et son intégrité aient subi récemment plusieurs grands camouflets. La RPDC a manifesté son mépris total des objectifs du désarmement et de la non-prolifération nucléaires par son retrait du TNP. Le fait que la RPDC ait récemment affirmé qu'elle possède désormais des armes nucléaires et sa répugnance à reprendre les pourparlers à six parties font ressortir le grave risque que pose le programme nucléaire de la RPDC à la paix et à la sécurité régionale et internationale. Nous pressons la RPDC de réintégrer le TNP, de démanteler son programme d'armement nucléaire de manière totale, vérifiable et irréversible et d'accepter les garanties complètes de l'AIEA sur ses programmes nucléaires. Le passé de l'Iran en matière

d'activités nucléaires non déclarées et les efforts de ce pays pour acquérir le cycle complet du combustible nucléaire laissent craindre que ses dirigeants veuillent se doter d'une capacité d'armement nucléaire, contrairement aux engagements de ce pays envers le désarmement et la non-prolifération nucléaires. La seule garantie objective de la nature pacifique du programme nucléaire de l'Iran est la cessation permanente des activités d'enrichissement de l'uranium et autres activités susceptibles d'entraîner la prolifération.

Le TNP est un instrument juridique presque universel qui enchâsse une norme universelle. Le Canada presse vivement les trois États qui n'ont jamais adhéré au Traité, à savoir l'Inde, Israël et le Pakistan, de s'y joindre en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires. L'abandon des programmes d'armement nucléaire, notamment de la part des États qui exploitent des installations nucléaires non garanties et qui ne se sont pas encore joints au Traité constituerait une contribution importante dans le sens du raffermissement de la paix et de la sécurité aux échelons international et régional.

Monsieur le Président, l'un des grands objectifs du Canada concernant la Conférence d'examen, en plus de progrès réels dans chacun des trois piliers et dans le sens d'une totale universalité, est d'accroître globalement la crédibilité et l'efficacité du TNP. Le concept de « permanence avec responsabilisation » était de l'essence même de la prolongation indéfinie du Traité en 1995 et vient compléter la grande entente sur laquelle reposait son adoption. Du point de vue du Canada, il est temps que les États parties au TNP s'adaptent aux circonstances et modifient leur façon de faire des affaires. Force nous est de constater que le Processus d'examen renforcé, même s'il a été, dans la dernière décennie, un outil vraiment précieux, ne suffit plus pour soutenir notre Traité et promouvoir sa mise en application pleine et entière que nous recherchons tous. Nous devons faire preuve d'une attention plus soutenue et offrir davantage de possibilités aux États parties de débattre des enjeux et de promouvoir la mise en application du TNP, d'exprimer leurs points de vue sur les enjeux critiques qui touchent l'intégrité et l'autorité du Traité et de prendre des décisions sur les questions urgentes. Procéder à cet exercice une fois aux cinq ans ne convient plus. Le processus préparatoire actuel, avec ses limitations intrinsèques, ne peut offrir une tribune annuelle à la mesure de ce Traité et de nos intérêts collectifs à cet égard.

Voilà pourquoi nous proposons que les membres du TNP adoptent de nouvelles modalités pour ses réunions dans le cadre de la période que nous consacrons actuellement aux rencontres relatives au Traité. Nous préconisons une réunion annuelle d'une semaine des États parties, qui nous offrira une tribune stratégique périodique, comme il en est désormais pour la plupart des autres traités dans le domaine du désarmement. Dans le cadre de notre proposition, nous conserverions le délai nécessaire pour préparer les Conférences d'examen.

L'expérience récente prouve en outre que les États parties ont besoin d'une capacité de réaction rapide, de la possibilité de se réunir et de prendre les mesures qui s'imposent dans les circonstances extraordinaires comportant des

menaces au Traité, à ses normes et à son autorité, par exemple un avis de retrait. Le monde extérieur n'en attend pas moins de nous. La capacité de convoquer ces rencontres extraordinaires serait confiée à un bureau permanent. Cette capacité d'intervention rapide n'empiéterait pas sur le mandat de l'AIEA, non plus que sur le rôle du Conseil de sécurité de l'ONU, mais viendrait plutôt compléter toute mesure de ces organes, transmettant ainsi les messages les plus fermes possibles au nom des États membres du Traité.

Monsieur le Président, un TNP globalement crédible et efficace est la condition *sine qua non* de son efficacité et une garantie du maintien de ses avantages. Il est temps de faire de l'entretien préventif.

Monsieur le Président, chacun des États parties ici présent a la possibilité de prendre une mesure toute simple pour concrétiser le concept de « permanence avec responsabilisation ». Dans le cadre du présent processus d'examen, le Canada s'est fait le promoteur d'un régime de rapports périodiques de tous les États parties à chaque rencontre, ce qui, à notre sens, devrait devenir une caractéristique permanente de notre fonctionnement. Déposer des rapports, nous pouvons tous le faire, autant les États dotés d'armes nucléaires que ceux qui n'en possèdent pas. Notre proposition en matière de rapports découle rigoureusement de l'étape 12 des 13 étapes, tout en allant plus loin. Compte tenu de l'indissociabilité des trois piliers et de notre conviction que tous les États parties ont la responsabilité de promouvoir la mise en œuvre globale du Traité, nous proposons que les rapports portent sur tous les articles du TNP et sur les obligations afférentes. Ainsi, les États parties disposeraient de renseignements périodiques sur la mise en œuvre du Traité et les engagements qui en découlent. Il se dégage déjà une « culture » de faire des rapports dont nous constatons la valeur. La transparence est un aspect essentiel pour instaurer la confiance et c'est ce dont nous avons besoin : rétablir la confiance dans la collectivité du TNP.

Enfin, le Canada applaudit à une plus grande participation de tous les paliers de la société civile au travail du TNP et reconnaît leur contribution aux efforts internationaux en matière de désarmement et de la non-prolifération nucléaires. De concert avec les autres parties, nous préparerons des énoncés permettant de dûment exprimer ce facteur dans les décisions que prendra la Conférence.

Monsieur le Président, la Conférence d'examen du TNP doit relever de multiples défis et, souvent, il y a des divergences de points de vue sur ces questions. Toutefois, ce n'est pas là faire preuve de pessimisme ou de manque de vision. Tout au contraire, c'est un appel à chacun d'entre nous, à chaque État partie, de consentir des efforts décisifs et résolus et de manifester la volonté et la souplesse politiques nécessaires et ainsi parvenir à une issue efficace et équilibrée qui, à un moment où cela si nécessaire, donnera plus de force à ce Traité essentiel. Les citoyens du monde prévoient non moins de nous.

Merci.